

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22920050600371	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Départements et EPL Département des Hauts-de-Seine
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Payeur Departemental

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET : Budget d'assainissement (3)

ANNEE 2016

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	20
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	21
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	22
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	23
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	25
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	27

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	28
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) de l'article pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	32 852 641,65	1 938 467,70
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 30 914 173,95
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		32 852 641,65	32 852 641,65

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	20 489 428,13	19 461 072,45
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 028 355,68
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		20 489 428,13	20 489 428,13
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		53 342 069,78	53 342 069,78

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 205 120,00	0,00	8 650,00	8 650,00	1 213 770,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 878 001,00	0,00	0,00	0,00	3 878 001,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 083 121,00	0,00	8 650,00	8 650,00	5 091 771,00
66	Charges financières	935 979,20	0,00	0,00	0,00	935 979,20
67	Charges exceptionnelles	90 000,00	0,00	1 967 189,00	1 967 189,00	2 057 189,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	562 851,00		278 769,00	278 769,00	841 620,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 671 951,20	0,00	2 354 608,00	2 354 608,00	9 026 559,20
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 806 520,80		29 348 834,65	29 348 834,65	34 155 355,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	12 976 737,00		1 149 199,00	1 149 199,00	14 125 936,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		17 783 257,80		30 498 033,65	30 498 033,65	48 281 291,45
TOTAL		24 455 209,00	0,00	32 852 641,65	32 852 641,65	57 307 850,65

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	57 307 850,65
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 864 209,00	0,00	534 984,70	534 984,70	19 399 193,70
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	950 000,00	0,00	0,00	0,00	950 000,00
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
Total des recettes de gestion des services		19 849 209,00	0,00	534 984,70	534 984,70	20 384 193,70
76	Produits financiers	266 000,00	0,00	0,00	0,00	266 000,00
77	Produits exceptionnels	190 000,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		20 305 209,00	0,00	534 984,70	534 984,70	20 840 193,70
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 150 000,00		1 403 483,00	1 403 483,00	5 553 483,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 150 000,00		1 403 483,00	1 403 483,00	5 553 483,00
TOTAL		24 455 209,00	0,00	1 938 467,70	1 938 467,70	26 393 676,70

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	30 914 173,95
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	57 307 850,65
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	42 727 808,45
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	3 015 000,00	0,00	-335 000,00	-335 000,00	2 680 000,00
21	Immobilisations corporelles	260 000,00	0,00	-140 000,00	-140 000,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 698 000,00	0,00	812 161,47	812 161,47	22 510 161,47
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	24 973 000,00	0,00	337 161,47	337 161,47	25 310 161,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 009 423,00	0,00	14 808 919,66	14 808 919,66	39 818 342,66
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
	Total des dépenses financières	25 009 423,00	0,00	18 113 919,66	18 113 919,66	43 123 342,66
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	49 982 423,00	0,00	18 451 081,13	18 451 081,13	68 433 504,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 150 000,00		1 403 483,00	1 403 483,00	5 553 483,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		634 864,00	634 864,00	634 864,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 150 000,00		2 038 347,00	2 038 347,00	6 188 347,00
	TOTAL	54 132 423,00	0,00	20 489 428,13	20 489 428,13	74 621 851,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 621 851,13
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	1 934 000,00	0,00	1 189 917,00	1 189 917,00	3 123 917,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	34 415 165,20	0,00	-12 866 742,20	-12 866 742,20	21 548 423,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	36 349 165,20	0,00	-11 676 825,20	-11 676 825,20	24 672 340,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	36 349 165,20	0,00	-11 671 825,20	-11 671 825,20	24 677 340,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 806 520,80		29 348 834,65	29 348 834,65	34 155 355,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 976 737,00		1 149 199,00	1 149 199,00	14 125 936,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		634 864,00	634 864,00	634 864,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	17 783 257,80		31 132 897,65	31 132 897,65	48 916 155,45
	TOTAL	54 132 423,00	0,00	19 461 072,45	19 461 072,45	73 593 495,45

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 028 355,68
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 621 851,13

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	42 727 808,45
---	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 650,00		8 650,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 967 189,00	0,00	1 967 189,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	278 769,00	1 149 199,00	1 427 968,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		29 348 834,65	29 348 834,65
Dépenses d'exploitation – Total		2 354 608,00	30 498 033,65	32 852 641,65

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	32 852 641,65
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	14 808 919,66	0,00	14 808 919,66
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	-335 000,00	1 403 483,00	1 068 483,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-140 000,00	0,00	-140 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	812 161,47	634 864,00	1 447 025,47
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	5 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	3 300 000,00		3 300 000,00
Dépenses d'investissement – Total		18 451 081,13	2 038 347,00	20 489 428,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 489 428,13
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	534 984,70		534 984,70
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 403 483,00	1 403 483,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	534 984,70	1 403 483,00	1 938 467,70

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	30 914 173,95
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	32 852 641,65
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 189 917,00	0,00	1 189 917,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-12 866 742,20	0,00	-12 866 742,20
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	634 864,00	634 864,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	5 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 149 199,00	1 149 199,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		29 348 834,65	29 348 834,65
	Recettes d'investissement – Total	-11 671 825,20	31 132 897,65	19 461 072,45

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 028 355,68
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 489 428,13
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 205 120,00	8 650,00	8 650,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	7 500,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	7 532,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	85 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	560 000,00	0,00	0,00
618	Divers	449 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	15 150,00	8 650,00	8 650,00
6237	Publications	10 000,00	0,00	0,00
6248	Divers	1 500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 800,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	30,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00
6288	Autres	8 108,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	48 500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 878 001,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	54 091,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 510,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 460,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 868 346,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	868 898,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	14 564,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	396 021,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	628 304,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 300,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 507,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 083 121,00	8 650,00	8 650,00
66	Charges financières (b) (8)	935 979,20	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	700 000,00	-4 000,00	-4 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-34 020,80	4 000,00	4 000,00
6688	Autre	270 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	90 000,00	1 967 189,00	1 967 189,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	30 000,00	0,00	0,00
6717	Rappel d'impôts (hors impôts bénéfice)	0,00	1 961 539,00	1 961 539,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	50 000,00	5 650,00	5 650,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	562 851,00	278 769,00	278 769,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	562 851,00	278 769,00	278 769,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 671 951,20	2 354 608,00	2 354 608,00
023	Virement à la section d'investissement	4 806 520,80	29 348 834,65	29 348 834,65
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	12 976 737,00	1 149 199,00	1 149 199,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	12 976 737,00	1 149 199,00	1 149 199,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		17 783 257,80	30 498 033,65	30 498 033,65
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		17 783 257,80	30 498 033,65	30 498 033,65

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		24 455 209,00	32 852 641,65	32 852 641,65

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			32 852 641,65
---	--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	263 854,30
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	293 875,10
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-30 020,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 864 209,00	534 984,70	534 984,70
704	Travaux	250 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	13 900 000,00	0,00	0,00
7063	Contribut° des communes (eaux pluviales)	3 914 209,00	534 984,70	534 984,70
7068	Autres prestations de services	800 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	950 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	950 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00	0,00	0,00
757	Redevances des fermiers, concession..	35 000,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		19 849 209,00	534 984,70	534 984,70
76	Produits financiers (b)	266 000,00	0,00	0,00
7688	Autres	266 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	190 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	190 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		20 305 209,00	534 984,70	534 984,70
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	4 150 000,00	1 403 483,00	1 403 483,00
777	Quote-part subv invest transf opte résul	4 150 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	1 403 483,00	1 403 483,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 150 000,00	1 403 483,00	1 403 483,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		24 455 209,00	1 938 467,70	1 938 467,70

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	30 914 173,95
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	32 852 641,65
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	3 015 000,00	-335 000,00	-335 000,00
2031	Frais d'études	3 015 000,00	-335 000,00	-335 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	260 000,00	-140 000,00	-140 000,00
2154	Matériel industriel	250 000,00	-140 000,00	-140 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	21 698 000,00	812 161,47	812 161,47
2313	Constructions	100 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	21 598 000,00	812 161,47	812 161,47
Total des dépenses d'équipement		24 973 000,00	337 161,47	337 161,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 009 423,00	14 808 919,66	14 808 919,66
1641	Emprunts en euros	3 700 000,00	14 808 919,66	14 808 919,66
166	Refinancement de dette	21 309 423,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	5 000,00	5 000,00
274	Prêts	0,00	5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00
Total des dépenses financières		25 009 423,00	18 113 919,66	18 113 919,66
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		49 982 423,00	18 451 081,13	18 451 081,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	4 150 000,00	1 403 483,00	1 403 483,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	4 150 000,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	2 400 000,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	120 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	550 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	870 000,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	60 000,00	0,00	0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	50 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	100 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	1 403 483,00	1 403 483,00
2031	Frais d'études	0,00	1 403 483,00	1 403 483,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	634 864,00	634 864,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	634 864,00	634 864,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 150 000,00	2 038 347,00	2 038 347,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		54 132 423,00	20 489 428,13	20 489 428,13

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 489 428,13
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 934 000,00	1 189 917,00	1 189 917,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 450 000,00	1 189 917,00	1 189 917,00
1318	Autres subventions d'équipement	484 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	34 415 165,20	-12 866 742,20	-12 866 742,20
1641	Emprunts en euros	13 105 742,20	-12 866 742,20	-12 866 742,20
166	Refinancement de dette	21 309 423,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		36 349 165,20	-11 676 825,20	-11 676 825,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1064	Réserves réglementées	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	5 000,00	5 000,00
274	Prêts	0,00	5 000,00	5 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		36 349 165,20	-11 671 825,20	-11 671 825,20
021	Virement de la section d'exploitation	4 806 520,80	29 348 834,65	29 348 834,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	12 976 737,00	1 149 199,00	1 149 199,00
28031	Frais d'études	2 284 322,00	851 678,00	851 678,00
281311	Bâtiments d'exploitation	660 000,00	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	51 000,00	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	388 000,00	-140 000,00	-140 000,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	50 000,00	-3 000,00	-3 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	7 920 000,00	425 000,00	425 000,00
28154	Matériel industriel	1 616 500,00	11 500,00	11 500,00
28155	Outillage industriel	2 165,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	3 281,00	3 281,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 690,00	410,00	410,00
28188	Autres	60,00	330,00	330,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		17 783 257,80	30 498 033,65	30 498 033,65
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	634 864,00	634 864,00
2031	Frais d'études	0,00	634 864,00	634 864,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		17 783 257,80	31 132 897,65	31 132 897,65
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		54 132 423,00	19 461 072,45	19 461 072,45

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 028 355,68
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 489 428,13
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) cf. Modalités de vote, I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel de bureau et informatique	5	17/06/2016
L	Frais d'étude	5	17/06/2016
L	Matériel de transport	7	17/06/2016
L	Mobilier administratif	10	17/06/2016
L	Matériel industriel	10	17/06/2016
L	Outils industriels	10	17/06/2016
L	Agencement de matériel industriel	10	17/06/2016
L	Agencement des bâtiments d'exploitation	15	17/06/2016
L	Aménagement de bâtiments antérieur à 2014	30	17/06/2016
L	Aménagement de bâtiments depuis 2014	15	17/06/2016
L	Bâtiments administratifs	50	17/06/2016
L	Réseaux d'assainissement	50	17/06/2016
L	Bâtiment d'exploitation	75	17/06/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	278 769,00		2 662 851,00	2 941 620,00	0,00	2 941 620,00
2014BA01	0,00	17/06/2014	2 100 000,00	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
2015BA01	0,00	11/12/2015	562 851,00	562 851,00	0,00	562 851,00
2016BA01	71 731,00	17/06/2016	0,00	71 731,00	0,00	71 731,00
2016BA02	207 038,00	17/06/2016	0,00	207 038,00	0,00	207 038,00
Dépréciations (2)	0,00		155 211,00	155 211,00	0,00	155 211,00
2014BA02	0,00	11/12/2014	155 211,00	155 211,00	0,00	155 211,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	278 769,00		2 818 062,00	3 096 831,00	0,00	3 096 831,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 7 850 000,00	18 108 919,66	II 18 108 919,66
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 700 000,00	14 808 919,66	14 808 919,66
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 700 000,00	14 808 919,66	14 808 919,66
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 150 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	4 150 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	25 958 919,66	0,00	0,00	25 958 919,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 17 783 257,80	30 503 033,65	VI 30 503 033,65
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	5 000,00	5 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
274	Prêts	0,00	5 000,00	5 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		17 783 257,80	30 498 033,65	30 498 033,65
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	2 284 322,00	851 678,00	851 678,00
281311	Bâtiments d'exploitation	660 000,00	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	51 000,00	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	388 000,00	-140 000,00	-140 000,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	50 000,00	-3 000,00	-3 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	7 920 000,00	425 000,00	425 000,00
28154	Matériel industriel	1 616 500,00	11 500,00	11 500,00
28155	Outillage industriel	2 165,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	3 281,00	3 281,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 690,00	410,00	410,00
28188	Autres	60,00	330,00	330,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	4 806 520,80	29 348 834,65	29 348 834,65

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	48 286 291,45	0,00	1 028 355,68	0,00	49 314 647,13

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	25 958 919,66
Ressources propres disponibles	VIII	49 314 647,13
Solde	IX = VIII – IV (5)	23 355 727,47

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
1999AP004E01 ACQ DE MATERIEL DE BUREAU, INFORMATIQUE ET OUTILLAGE	569 719,77	0,00	569 719,77	244 973,33	10 000,00	314 746,44
2005AP087E01 ADAPTATION DES OUVRAGES POUR PROJETS DE VOIRIE ET TRANSPORT	114 306 295,79	0,00	114 306 295,79	88 358 349,51	1 354 000,00	20 548 086,36
2002AP032E38 AMELIORATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	63 271 269,40	0,00	63 271 269,40	46 184 422,45	618 361,47	13 433 340,91
2002AP032E14 AMELIORATION ET CERTIFICATION ISO 14001 DU SERVICE	217 538,25	0,00	217 538,25	217 538,25	0,00	0,00
2002P032E49 AMELIORATION RESEAU ASSAINISSEMENT 2015-2018	500 000,00	0,00	500 000,00	125 000,00	110 000,00	265 000,00
2005AP109E03 AMENAGEMENTS LOCAUX	966 200,00	0,00	966 200,00	966 200,00	0,00	0,00
1999P014E07 BAA DEPENSES INV SEVESC	48 994,11	0,00	48 994,11	28 370,68	0,00	0,00
1999P004E21 ENTRETIEN REPARATION DES BATIMENTS	650 000,00	0,00	650 000,00	108 175,84	100 000,00	359 692,79
2002AP032E05 ETUDES	15 139 636,84	0,00	15 139 636,84	12 035 861,07	410 000,00	2 332 745,21
2002P032E51 ETUDES 2015-2018	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	466 084,13	1 000 000,00	3 533 915,87
1999AP015E17 GESTION DES FLUX	22 647 185,62	0,00	22 647 185,62	9 464 253,93	640 000,00	10 345 776,41
2005AP109E02 LOCAUX POUR EXPLOITATION RESEAU ASSAINISSEMENT	2 502 370,76	0,00	2 502 370,76	2 502 370,76	0,00	0,00
2002AP032E35 LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET DEPOLLUTION DES EFFLUENTS	9 317 739,33	0,00	9 317 739,33	9 300 811,99	0,00	0,00
2005P087E02 NOUVEAUX TRAVAUX ADAPTATION OUVRAGES DE VOIRIE	130 350 000,00	0,00	130 350 000,00	7 465 357,13	17 875 000,00	99 791 261,07
2002P032E56 REHABILITATION BLD REPUBLIQUE - GAR COL	4 100 000,00	0,00	4 100 000,00	0,00	95 000,00	3 325 000,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2002P032E53 REHABILITATION DES OUVRAGES	7 500 000,00	0,00	7 500 000,00	4 406,16	700 000,00	5 546 328,20
2002AP032E12 REHABILITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT	75 338 200,88	0,00	75 338 200,88	61 484 821,12	2 062 800,00	8 960 548,61
2002P032E55 REHABILITATION RUE DE L'AIGLE -GAR COL PROSPECTIVE	4 700 000,00	0,00	4 700 000,00	0,00	85 000,00	3 835 000,00
2002P032E54 REHABILITATION RUE ROGUET CLICHY PROSPECTIVE	2 700 000,00	0,00	2 700 000,00	0,00	0,00	2 250 000,00
2002P032E57 REHABILITATION AV GAL LECLERC - BRG LA REINE PROSPECTIVE	2 200 000,00	0,00	2 200 000,00	0,00	0,00	1 840 000,00
2002P032E48 REMBOURSEMENT DE TROP PERCU EN SUBVENTION	174 440,00	0,00	174 440,00	174 440,00	0,00	0,00
2002AP032E11 TRAVAUX URGENTS ET IMPREVUS	14 163 431,59	-409 167,94	13 754 263,65	9 402 263,65	250 000,00	4 086 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
1999P014E08 CONTROLE DELEGATION SEVESC DF	950 000,00	0,00	950 000,00	0,00	260 000,00	690 000,00
2002P032E58 DF ETUDES	13 000,00	10 000,00	23 000,00	0,00	12 650,00	10 350,00
1999P004E23 ETUDES BILAN REHABILITATION	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	380 000,00	120 000,00
2005P087E18 MAINTENANCE TRAMWAY T10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
1999P066E07 MOYENS GENERAUX FCTIONNEMENT	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	4 000,00	16 000,00
1999P004E22 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	80 000,00	650,00	80 650,00	60 000,00	20 650,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		21,00	0,00	21,00	17,30	0,00	17,30
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ère CLASSE	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 2ème CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	1,80	0,00	1,80
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1 CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2 CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90
REDACTEUR TERR. PRINCIPAL 2 CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
REDACTEUR TERRITORIAL	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		45,00	0,00	45,00	26,50	11,00	37,50
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CADRE SUPERIEUR 2EME NIVEAU	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
CADRE SUPERIEUR 3EME NIVEAU	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
INGENIEUR	A	15,00	0,00	15,00	7,00	6,00	13,00
INGENIEUR EN CHEF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR EN CHEF TERR HORS CLASSE	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR EN CHEF TERRITORIAL	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	12,00	0,00	12,00	7,70	2,00	9,70
INGENIEUR TERRITORIAL PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN TERR. PRINCIPAL 1 CLASSE 2010	B	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
TECHNICIEN TERR. PRINCIPAL 2 CLASSE 2010	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		66,00	0,00	66,00	43,80	11,00	54,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
CADRE SUPERIEUR 2EME NIVEAU	A	TECH	0790	0,00	A REGLEMENT INTERIEUR DDE	CDI
CADRE SUPERIEUR 2EME NIVEAU	A	TECH	0750	0,00	A REGLEMENT INTERIEUR DDE	CDI
CADRE SUPERIEUR 3EME NIVEAU	A	TECH	1000	0,00	A REGLEMENT INTERIEUR DDE	CDI
INGENIEUR	A	TECH	0430	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR	A	TECH	0379	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR	A	TECH	0458	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR	A	TECH	0430	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR	A	TECH	0430	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR	A	TECH	0458	0,00	3-2	CDD
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	0966	0,00	3-3-2°	CDI
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	0701	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

Département des Hauts-de-Seine - Budget d'assainissement - BS - 2016

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 39

Nombre de suffrages exprimés : 44

VOTES :

Pour : 44

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/05/2016

Présenté par (1) le président du conseil départemental,

A Hôtel du Département Nanterre le 17/06/2016

(1) le président du conseil départemental,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Hôtel du Département Nanterre, le 17/06/2016

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMIABLE Marie-Hélène	
BABEAU Pierre-Adrien	
BAGUET Pierre-Christophe	
BATAILLE Anne-Christine	
BECART Jeanne	
BEDIN Camille	
BERDOATI Eric	
BERGER Jean-Didier	
BERGEROL Véronique	
CAULLERY Isabelle	
COLLET Frédérique	
COURTÈS Daniel	
DEBRÉ Isabelle	
DEMBLON-POLLET Rita	
DEVEDJIAN Patrick	
DUPUY Christian	
De COURSON Arnaud	
De La RONCIÈRE Grégoire	
FAUCILLON Elsa	
FISCHER Josiane	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

FOURCADE Alexandra	
FRANCHI Vincent	
GENDARME Armelle	
GENTHON Laureen	
GODIN Marie-Laure	
GOUÉTA Nicole	
JARRY Patrick	
LARGHERO Denis	
LE MOAL Alice	
LEANDRI Nathalie	
LIMOGÉ Marie-Pierre	
MANCIPOZ André	
MASSOU Gabriel	
MENEL Yves	
MUZEAU Rémi	
OUZOULIAS Pierre	
PERROTEL Sébastien	
PICARD Catherine	
PITROU Nathalie	
RÉVILLON Yves	
SIFFREDI Georges	
SUBRINI Paul	
TAQUILLAIN Aurélie	
TILLY Armelle	
TIMOTEO Joaquim	
VASTEL Laurent	

Certifié exécutoire par (1) le président du conseil départemental, compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/07/2016, et de la publication le 06/07/2016

A Nanterre, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil départemental.

Budget supplémentaire 2016 du budget annexe d'assainissement
Approbation du Budget supplémentaire
 (Rapport n° 16.43)

Présenté par le Président
 du Conseil départemental
 Et délibéré par le Conseil départemental

Le Président du Conseil départemental

A Nanterre, le 17 juin 2016


Patrick Devedjian

Les membres du Conseil départemental

	Marie-Hélène Amiable	P.-Christophe Baguet	A.-Christine Bataille	
				
Jeanne Bécart	Camille Bedin	Eric Berdoati	Jean-Didier Berger	Véronique Bergerol
				
Isabelle Caullery	Frédérique Collet	Arnaud de Courson	Daniel Courtès	Isabelle Debré
				
R. Demblon-Pollet	P. Devedjian	Christian Dupuy	Elsa Faucillon	Josiane Fischer
				
Alexandra Fourcade	Vincent Franchi	Armelle Gendarme	Laureen Genthon	Marie-Laure Godin
				
Nicole Gouéta	Patrick Jarry	Denis Larghero	Olivier Larmurier	Alice le Moal
				
Nathalie Léandri	Marie-Pierre Limoge	André Mancipoz	Gabriel Massou	Yves Menel
				
Bémi Muzeau	Pierre Ouzoulias	Sébastien Perrotel	Catherine Picard	Nathalie Pitrou
				
Yves Révillon	G. de la Roncière	Georges Siffredi	Paul Subrini	Aurélie Taquillain
				
	Armelle Tilly	Joaquim Timoteo	Laurent Vastel	